



Commune de Mécleuves
Canton de Verny

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 juin 2017

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY, WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr GENCO ayant donné pouvoir à Mr COLLIGNON

Secrétaire de séance : Mr CORBIER Frédéric

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
12/06/2017

Dépôt en Préfecture
12/06/2017

Convocation du
30/05/2017

1) Avenant à la convention d'organisation des TAP et du périscolaire des communes de Jury et Mécleuves

Monsieur le Maire rappelle sa délibération du 03 juin 2016 acceptant la convention d'organisation des TAP et du périscolaire des communes de Jury et Mécleuves.

Il propose d'harmoniser les délais de résiliation avec ceux de la convention d'objectifs pour la gestion du périscolaire qui sera signée entre les communes de Jury, Mécleuves et la MJC de Jury. A cet effet, il propose de modifier par avenant l'article 6 « résiliation anticipée » et de porter la durée du préavis à 6 mois au lieu d'un an. Il propose également de préciser l'article 5 « durée ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le conseil municipal accepte la proposition d'avenant n°1 tel que présenté en annexe.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



Commune de Mécleuves
Canton de Verny

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 juin 2017

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY, WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr GENCO ayant donné pouvoir à Mr COLLIGNON

Secrétaire de séance : Mr CORBIER Frédéric

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
12/06/2017

Dépôt en Préfecture
12/06/2017

Convocation du
30/05/2017

2) Convention pluriannuelle d'objectifs pour la gestion du périscolaire entre les communes de Jury et Mécleuves et la MJC de Jury

Monsieur le Maire rappelle sa délibération du acceptant la convention de partenariat pour la gestion du périscolaire et l'accueil des enfants dans les transports entre les communes de Jury et Mécleuves et la MJC de Jury.

La convention précitée ayant été jugée non conforma par le contrôle de légalité en date du 04 novembre 2016, la préfecture a tout de même autorisé, par courrier en date du 08 décembre 2016, la poursuite de l'accueil jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, tel qu'organisé par la convention de partenariat signée le 13 octobre 2016.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, le conseil municipal accepte la convention pluriannuelle d'objectifs pour la gestion du périscolaire entre les communes de Jury, Mécleuves et la MJC de Jury, telle que présentée en annexe.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



Commune de Mécleuves
Canton de Verny

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 juin 2017

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO , MEYER, COLLIGNON

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY, WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr GENCO ayant donné pouvoir à Mr COLLIGNON

Secrétaire de séance : Mr CORBIER Frédéric

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
12/06/2017

3) Location d'un garage communal

Dépôt en Préfecture
12/06/2017

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de rénovation du garage sis rue des champs fleuris sont achevés et propose de mettre le bien en location.

Convocation du
30/05/2017

Considérant qu'il résulte des dispositions combinées des articles L 2121-29 et L 2122-21 du code des collectivités territoriales que le Maire ne peut conclure aucun bail sans que le montant de la location n'ait été préalablement fixé par délibération du Conseil municipal,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de louer ce garage au prix mensuel de 50€ (cinquante euros) + 1 mois de caution; le loyer sera payable mensuellement et d'avance le premier de chaque mois à la Trésorerie de Verny,
- de consentir un bail de location et de donner tous pouvoirs à Mr le Maire pour rédiger et signer tous documents s'y rapportant

Le Maire,
M. TOURNAIRE



Commune de Mécleuves
Canton de Verny

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 juin 2017

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY, WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr GENCO ayant donné pouvoir à Mr COLLIGNON

Secrétaire de séance : Mr CORBIER Frédéric

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
12/06/2017

4) Devis de réglage des horloges astronomiques

Dépôt en Préfecture
12/06/2017

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un réglage des horloges astronomiques est nécessaire afin d'ajuster l'allumage et l'éteignage des lampadaires.

Convocation du
30/05/2017

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix, accepte le devis d'un montant de 300€HT pour la modification des 14 horloges.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



Commune de Mécleuves
Canton de Verny

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 juin 2017

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY, WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr GENCO ayant donné pouvoir à Mr COLLIGNON

Secrétaire de séance : Mr CORBIER Frédéric

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
12/06/2017

5) Mise en place du concours des maisons fleuries

Dépôt en Préfecture
12/06/2017

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix après délibération :

Convocation du
30/05/2017

- Décide d'instaurer un concours communal des maisons fleuries à compter de cet été 2017.
- Accepte à l'unanimité le règlement de concours proposé tel que joint en annexe
- Décide d'établir 1 prix par village (Mécleuves, Lanceumont ou Frontigny) et éventuellement 1 « coup de cœur »
- Décide que la récompense des lauréats sera constituée d'un diplôme, 1 pot de fleurs à 25€ et 1 bon d'achat à 75€.

Le Maire,
M. TOURNAIRE